

RAPPORT SUR L'INDUSTRIE DU CHARBON AU CANADA

UNE RÉSERVE ABONDANTE MAIS UNE PRODUCTION LIMITÉE.

[Suite de la page 8.]

tuel, de l'électricité, des réserves de bois de chauffage, est, comme question de fait, beaucoup plus sous la dépendance des gisements houillers américains que la province de Québec ou, même, que le Manitoba, parce que la distance du transport à l'est ou à l'ouest rend l'entreprise impossible au point de vue commercial. De plus, l'activité industrielle de cette province, pendant la guerre, a augmenté énormément, en augmentant du même coup ses besoins de charbon. Heureusement, pour les établissements industriels et aussi pour le public en général, les relations les plus cordiales n'ont pas cessé d'exister entre nous et l'administration du combustible des États-Unis avec le résultat qu'on a reconnu les besoins du Canada et que les expéditeurs américains ont vu à ce que nous fussent délivrés les quantités de charbon qui nous étaient indispensables. En dépit du fait que les intérêts canadiens étaient bien protégés pendant la période critique que nous traversons, il n'en a pas moins été visible que tout le temps les provinces centrales du Dominion, pour leur approvisionnement de charbon, étaient à la merci de nombre d'imprévus quelquefois très sérieux. Tout ce qui dérangeait l'approvisionnement des consommateurs à proximité des mines des États-Unis produisait le même effet considérablement agrandi sur la situation au Canada. Le Canada se trouve sur le rebord extérieur des régions de distribution de charbon et il a fallu constamment user d'intervention spéciale pour sauver la situation. Durant l'année de production-charbon qui vient de se terminer, Ontario a importé des États-Unis 2,868,898 tonnes nettes d'anthracite et 10,291,041 tonnes nettes de charbon bitumineux dont 1,825,611 tonnes non criblées. Ceci ne comprend pas 493,424 tonnes d'anthracite et 2,601,959 tonnes nettes de charbon bitumineux (dont 258,095 non criblé) qui ont passé la tête des grands lacs et dont la plus grande partie était expédiée pour consommation dans les provinces des prairies.

MANITOBA.

Comme on l'a déjà fait entendre, le Manitoba est situé dans une zone pratiquement dépourvue de charbon. Les explorations de la Commission géologique du Canada ont établi le fait qu'il n'y a pas dans cette région de stratifications contenant des gisements appréciables de charbon. L'année dernière, cette province dépendait sur les mines canadiennes pour à peu près 50 pour

100 de son approvisionnement de charbon commercial, et importait la balance des États-Unis. Environ 65 pour 100 du charbon américain consommé par le Manitoba était de l'anthracite.

SASKATCHEWAN.

La Saskatchewan possède d'importants gisements houillers dans la partie inférieure de la province à proximité de la frontière internationale. La production des mines de la province, en 1917, a été de 360,623 tonnes nettes d'un charbon, classifié comme du lignite, dont la plus grande partie est consommée sur place. La province contient d'innombrables "poches" de lignite dont un grand nombre sont minées de façon décevante. Cependant, il se trouve un groupe important de mines dans le coin sud-ouest de la province, qui, surtout à cause des frais de transport du charbon importé, peuvent faire concurrence avec succès dans la province au charbon venant de l'ouest ou du sud et de l'est.

ALBERTA.

La province de l'Alberta occupe la deuxième place parmi les provinces productrices de charbon; elle avait, l'année dernière, 56 mines en exploitation qui ont rendu 483,414 tonnes nettes, une augmentation de 214,810 tonnes sur l'année 1916 et le plus gros chiffre dans l'histoire de la province. A part cette production, et celle de la Saskatchewan, la région qui comprend les provinces des prairies et la tête des grands lacs, a importé des États-Unis 30,390 tonnes nettes de charbon. Dans les mines en activité de l'Alberta on a employé pendant l'année 1917 une moyenne de 6,047 hommes et garçons sous terre et 2,263 à la surface du sol, ce qui donne un grand total de 8,310. La province de l'Alberta a été extrêmement fortunée de posséder sur son territoire des gisements houillers de grande étendue et comprenant tous les grades et classifications de charbon, anthracite, bitumineux et lignite. M. Dowling, de la Commission géologique, dans son ouvrage sur les "gisements houillers et ressources de houille du Canada" estime la quantité de charbon disponible à 1,072,627,400 tonnes métriques (1,182,571,708,500 tonnes nettes). L'anthracite est miné à Bankhead, près de Banff, par la division des ressources naturelles du chemin de fer canadien du Pacifique. Un charbon bitumineux de la meilleure qualité presque l'égal du Welsh Admiralty, est miné à Crownsnest Pass et dans d'autres districts. Les districts à charbon bitumineux sont Commore, Brazeau, Geeflowhead Pass, et

Mountain Park. Le lignite se trouve dans vingt-sept districts de la province.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le charbon a été découvert dans la Colombie-Britannique en 1835 à Suquash sur le versant du Pacifique et, plus tard, près de la ville actuelle de Nanaimo. Cette découverte fut faite d'après des indications données par les Indiens à des officiers de la compagnie de la baie d'Hudson. Les premiers essais de minage ont été faits sur une petite échelle. La "Douglass Seam" (couche Douglass) à Nanaimo, fut découverte durant l'année 1850 et, de ces humbles débuts, sont sortis les districts miniers de Ladysmith et de Nanaimo, puis ceux de l'île de Vancouver à Cumberland et Comox.

Les importantes régions houillères de Fernie et d'autres endroits environnants furent bientôt atteints par le chemin de fer de Crownsnest Pass, comme le furent plus tard les régions houillères de Merith. On sait que d'autres gisements houillers considérables existent dans cette région et n'attendent que d'être développés.

La production de charbon dans la Colombie-Britannique, pendant l'année 1917, a été de 3,676,760 tonnes nettes, une diminution de 107,089 tonnes sur la production des mêmes mines en 1916. Comme dans toutes les régions houillères, aux États-Unis comme au Canada, le manque de bras s'est fait sentir pendant la guerre; cela est dû au fait qu'un grand nombre de mineurs se sont enrôlés dans les troupes d'outre-mer, d'abord au Canada puis aux États-Unis.

On a déjà parlé d'envois de charbon canadien aux États-Unis. Dans les houillères de Vancouver la production de l'année a été de 1,899,207 tonnes nettes distribuées comme suit: vendu comme charbon au Canada, 824,969 tonnes; vendu comme charbon aux États-Unis, 576,697 tonnes; vendu dans d'autres pays, 42,796 tonnes. Si l'on passe à la région houillère de East-Kootenay, qui comprend les districts de Crownsnest Pass, les chiffres nous font voir que les États-Unis acquièrent la grosse part de la production de ces mines. Voici: vendu comme charbon au Canada 82,653 tonnes; vendu comme charbon aux États-Unis, 252,948 tonnes sur un total de 617,961 tonnes. A part ce qui précède, 278,589 tonnes ont été employées dans la province pour la fabrication du coke.

COLONS DES ÉTATS-UNIS

Trois mille sont venus en mars portant avec eux \$1,000,000.

Durant la semaine du 11 avril, 36 wagons d'objets appartenant à des colons ont été reçus à Coutts, d'après un rapport venant de la Commission de l'immigration et de la colonisation, à Winnipeg.

Durant le mois de mars, il est venu dans l'Ouest du Canada des États-Unis 3,209 personnes, portant avec elles des sommes d'argent s'élevant à \$1,074,146, des objets évalués à \$573,326. L'an dernier, 4,025 personnes sont venues avec des sommes d'argent s'élevant à \$1,810,565 et des objets évalués à \$829,053. Nationalités: Anglais, 68; Canadiens, 125; Américains, 2,671; Français, 10; Russes, 40; Scandinaves, 226 et autres 75. Occupations: cultivateurs 1,192, journaliers de ferme 349, journaliers 39, mécaniciens 84, employés sur chemins de fer 20, commis 48, domestiques 55, mineurs 29, femmes et enfants 1,318, non classifiés 79.

Durant la semaine se terminant le 11 avril, les entrées sur les homesteads ont été au nombre de 56 contre 58 l'année dernière.

LE SOIN DES SOLDATS TOMBÉS EN DÉMENCE

Dispositions prises par le ministère du Rétablissement civil des soldats pour leur venir en aide.

COOPÉRATION AVEC LES E.-U.

Sir James Loughheed, ministre du Rétablissement civil des soldats, vient de rendre public un état des dispositions prises à l'égard des membres du C.E.C., y compris ceux qui résidaient antérieurement aux États-Unis, qui ont perdu la raison depuis la guerre.

"Bien que le nombre des membres aliénés du C.E.C. ne soit pas considérable, nous avons donné la plus grande considération aux cas de ceux qui ont eu le malheur d'être classés dans cette catégorie, afin de leur procurer toute l'aide possible pour améliorer leur état et permettre à leurs parents et leurs amis de rester en rapports étroits avec eux.

"En attendant que tous les arrangements fussent complétés, il a été nécessaire de placer ces patients dans les hôpitaux provinciaux établis pour le traitement des cas d'aliénation mentale, et afin de s'assurer que ces patients recussent toute l'aide et tel confort qui pût les rendre aussi heureux que possible, on a vu à ce qu'un officier de santé du département visite chaque soldat aliéné une fois par semaine et qu'une fois par quinzaine, chaque patient reçoive la visite d'un représentant de l'inspecteur en chef du département — tous ces représentants étant des anciens soldats — chargés de s'assurer que le patient a tous les vêtements nécessaires, fournis aux frais du département, et tous autres confort tels que tabac, revues et journaux, etc., qui sont aussi fournis par le département. On a pris de plus les dispositions voulues pour permettre aux malades moins affectés de s'adonner à certains travaux utiles, tels que tissage, gravure sur bois, etc., sous la direction d'instructeurs compétents.

COOPÉRATION AVEC LES ÉTATS-UNIS.

"Les arrangements conclus avec le gouvernement des États-Unis ont rapport au retour dans leurs foyers ou dans des hôpitaux rapprochés, dans les États-Unis, d'anciens membres du C.E.C. qui sont aliénés et qui demeureraient aux États-Unis avant leur enrôlement. Le département a pu atteindre ces fins grâce au généreux esprit de coopération dont ont fait preuve les fonctionnaires du gouvernement américain. Tous les détails concernant le retour des patients de cette catégorie aux États-Unis sont réglés sans aucun trouble ni déboursé de la part des patients ou de leurs parents, et tout ancien soldat qui est rapatrié aux États-Unis est accompagné d'un représentant du département qui en prend soin pendant le voyage pour rejoindre ses amis ou parents.

"Prévoyant que le département aurait possiblement à résoudre ce problème de certains soldats atteints d'aliénation mentale, nous avons nommé, il y a près de trois ans, un spécialiste compétent, le Dr C. B. Farrar, pour faire une étude des méthodes qui répondraient le mieux aux besoins des patients et de leurs parents. Sur sa recommandation, le département est à compléter un hôpital spécialement disposé pour le soin de patients de ce genre. Il est situé près de London, Ont., sur un terrain assez grand pour permettre aux patients de s'adonner au jardinage et aux travaux en plein air qui sont, me dit-on, les plus utiles pour améliorer leur condition."

LES RÉSERVES DE CHARBON DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Un rapport du département de l'Intérieur contient le tableau suivant indiquant quelles sont les réserves de charbon des diverses parties de l'Empire britannique.

	Anthracite.			Totaux.
	Millions de tonnes.	Millions de tonnes.	Millions de tonnes.	Millions de tonnes.
Canada.....	2,158	283,661	948,450	1,234,269
Grande Bretagne et Irlande	11,359	178,176		189,533
Australie.....	659	132,250	32,663	165,572
Inde		76,399	2,602	29,001
Afrique-Sud.....	11,660	44,540		56,200
Nouvelle-Zélande.....		911	2,475	3,386
Rhodésie.....	2	493	74	569
Terreneuve.....		500		500
Virginie-Sud			80	80
Borneo-Nord, anglais		25		75
	25,838	717,005	986,344	1,729,185